



Ecole-Collège Dominique Savio
15 Route de La Bertramière – Saint-Léger
79500 MELLE
Tel : 05 49 27 14 74 – 06 31 99 30 51
Adresse Mail : ecolesavio@gmail.com

Année scolaire 2022-2023

ITINERAIRES EDUCATIFS AUTOUR D'UN PROJET DE SOCIETE

Dans le domaine de l'éducation, le parcours se définit comme étant un programme, un plan d'apprentissage. Il exprime de manière évidente un **projet de société** qui se traduit par un **contrat explicite entre la société, l'État et les professionnels concernés**. Les quatre parcours éducatifs de l'élève contribuent de par la notion de projet qui y est associée à un climat scolaire serein.

Quatre parcours sont proposés

- Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- Le parcours citoyen
- Le parcours éducatif de santé
- Le parcours avenir

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours d'éducation artistique et culturelle doit favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture.

Il est composé de l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques ou d'actions éducatives.

Les principaux objectifs du parcours sont :

- diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école
- articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti
- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part.

Pendant la scolarité obligatoire, les connaissances et compétences acquises par les élèves dans le cadre de ce parcours sont prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le parcours citoyen

Le nouveau parcours éducatif de l'école, du collège et du lycée : le parcours citoyen se construit autour de l'Enseignement moral et civique, d'une éducation aux médias et à l'information qui prend pleinement en compte les enjeux du numérique et de ses usages, de la pratique du débat démocratique et de la préparation de la Journée Défense et Citoyenneté.

Le parcours éducatif de santé

L'école et le collège ont une double mission : l'éducation à la santé des élèves et le suivi de leur santé. L'éducation à la santé est intégrée dans les programmes de l'école primaire.

Chaque collège et lycée définit un programme d'éducation à la santé et à la citoyenneté : éducation nutritionnelle, éducation à la sexualité, prévention des conduites addictives.

Le suivi de santé des élèves est assuré tout au long de la scolarité.

Le parcours éducatif de santé est structuré autour de trois axes :

- **l'éducation à la santé**, fondée sur le développement des compétences psychosociales en lien avec le socle commun de connaissances, de

compétences et de culture : pour chaque cycle seront décrites les acquisitions visées et les activités proposées, intégrant l'alimentation, l'hygiène, les rythmes de vie, la sécurité, les gestes de premiers secours, etc.

☞ **la prévention** : conduites à risques, conduites addictives, etc.

☞ **la protection de la santé** : environnement favorable à la santé et au bien-être.

Le parcours avenir

Le parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel prend l'appellation « parcours Avenir ». Ce parcours doit permettre à chaque élève :

☞ de comprendre le monde économique et professionnel

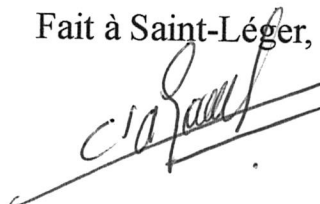
☞ de connaître la diversité des métiers et des formations

☞ de développer son sens de l'engagement et de l'initiative

☞ d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Ce parcours est mis en place pour chaque élève de la Sixième à la Terminale. Pendant la scolarité obligatoire, les connaissances et compétences acquises par les élèves dans le cadre de ce parcours sont prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Fait à Saint-Léger, ce mardi 05 juillet 2022



Christophe Labrousse, pédagogue et directeur